

# Hadith elMalia



La lettre interne du ministère des Finances | Numéro 27 | Mars 2007 | www.if.org.lb



## Sommaire

- Editorial ..... 1
- Formation ..... 2
  - Formation électronique aux douanes
  - Formation douanière régionale
  - Formation informatique: à l'onde des nouveaux programmes
  - Gestion du stress au travail
  - Echange d'expertises avec le centre de formation du ministère jordanien des finances
- Partenaires de formation ..... 2
  - Atelier sur la fraude et la vérification des comptes en matière de TVA
  - Atelier régional sur la gestion de l'eau entre le Liban, la Syrie et la Jordanie
  - Echange d'expériences administratives et fiscales entre l'Espagne et le Liban
- Nouvelles du ministère ..... 3
  - Azour: "vous jeunes, soyez la boussole de vos partis"
  - Classement uniforme des activités économiques au Liban
  - Concours au conseil de la fonction civile pour les postes de contrôleur fiscal et de chef comptable dans la Direction Générale des Finances
  - La fonction de comptable à la Direction Générale des Finances
- Projets nouveaux ..... 4
  - Nouvelles publications de guides de formation
- Dossier ..... 5
  - La direction de la TVA fête ses cinq ans
- En Bref ..... 5
  - De nouvelles mesures au ministère des Finances
- Bibliothèque des Finances ..... 7

## Editorial



Rencontre du ministre des Finances M. Jihad Azour avec un groupe de jeunes activistes et universitaires.

### Réformes du ministère des Finances en 2007: chantier qui se poursuit

Nombreux sont ceux qui, dans le monde de la politique et de l'action publique, utilisent le terme «réforme» ou qui le revendiquent avec beaucoup d'insistance. En fait, la réforme, à tous les niveaux, est un projet qui nécessite un plan clair, un travail dur, long et laborieux et qui pourrait devoir surmonter beaucoup d'obstacles. Au ministère des Finances, c'est en connaissance de cause que nous parlons de projet de réforme ambitieux: non seulement par expérience – la création et l'exécution du programme de réforme économique et sociale présenté par le gouvernement à la conférence arabe et internationale pour le soutien du Liban (Paris III) – mais avant tout, dans le cadre du chantier de réformes entamé au sein du ministère des Finances.

Les efforts de réforme, lancés il y a 14 ans, ne se sont pas arrêtés et ne s'arrêteront point, car le développement et la modernisation sont des processus continus à tous les niveaux. Qu'en est-il du programme de réformes du ministère pour cette année?

La modernisation de l'administration fiscale constitue un axe fondamental et essentiel des réformes du ministère des Finances. Les commissions parlementaires étudient actuellement le projet de Code des Procédures Fiscales, l'actualisation de la loi de l'Impôt sur le Revenu pour les individus et les entreprises, et l'application de l'Impôt Global sur le Revenu, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2008. L'importance du Code des Procédures Fiscales réside dans le fait qu'il va permettre d'unifier l'application des procédures fiscales, de renforcer les droits et obligations des contribuables d'une part et la responsabilité et les obligations de l'administration fiscale d'autre part. L'adoption de l'Impôt Global sur le Revenu quant à lui permettra la modernisation du système fiscal, la réalisation de l'équité fiscale, l'élaboration de systèmes et procédures clairs, la modernisation des lois fiscales de sorte à servir l'économie et la croissance et le renforcement de leur respect. Cette réforme de l'administration fiscale sera complétée par la création d'une nouvelle structure qui se base sur une vision moderne se caractérisant par une administration forte, par des services aux contribuables, par la poursuite de la réorganisation des bureaux régionaux et par le renforcement du Bureau des Grands Contribuables nouvellement établi à travers plus d'informatisation, l'augmentation du nombre de services qu'il offre et l'élargissement de son champ de travail pour inclure la gestion de taxes supplémentaires comme la Taxe sur la Valeur Ajoutée et certains droits. Ce plan

à également pour objectif la création d'un Bureau pour les Moyens Contribuables, l'élaboration d'un plan simplifié pour les petits contribuables et l'adoption d'une nouvelle stratégie de contrôle se basant sur un choix de dossiers d'étude selon le risque et de nouvelles techniques de contrôle; il comprend aussi le renforcement de la conformité fiscale volontaire de la part des contribuables, une simplification supplémentaire de la déclaration en ligne et du paiement électronique ou à travers les banques ou par carte, l'actualisation du Droit de Timbre Fiscal, la réforme de la Direction de l'Impôt sur les Propriétés Bâties à travers une base de données exhaustive et mise à jour, la simplification des procédures et la fixation de délais d'exécution.

Par ailleurs, le Parlement dispose toujours du projet de loi visant à modifier le règlement des sociétés Offshore, pour leur permettre d'étendre leur champ d'activité et leur simplifier le régime de fusion qui leur est spécifique. Il détient également deux autres projets de loi, le premier pour la création d'une commission d'objections et d'appels dans chaque mohafaza afin de faciliter l'étude des demandes d'appel et de les accélérer et le second pour exonérer de taxes, les propriétés bâties utilisées par les entreprises pour leurs propres activités et les entreprises industrielles travaillant dans les zones franches.

En ce qui concerne le contrôle des dépenses et la modernisation de la gestion du trésor, le ministère accorde une grande importance à la modernisation du système des retraites dans le secteur public; en effet, parmi les mesures futures, figure l'adoption des amendements légaux proposés par la Banque Mondiale et l'adoption du projet de loi relatif au système des retraites du secteur privé, en cours d'étude par la commission parlementaire ad hoc. De plus, le remplacement des ordres de paiement des indemnités forfaitaires de fin de service par un règlement à travers les banques commerciales est actuellement en cours d'étude en interne, par le ministère. L'adoption d'un système intégré attend l'adoption de la loi.

Parmi les autres réformes relatives aux finances publiques, les commissions parlementaires étudient actuellement le projet de loi qui vise à créer un nouveau dispositif pour la gestion de la dette publique. Ce projet prévoit la création d'un «Conseil Supérieur pour la Gestion de la Dette». Par ailleurs, une nouvelle loi relative à l'audit des comptes des administrations publiques a été présentée au Conseil des Ministres qui l'a ratifiée en avril 2006. Deux autres projets de lois ont également été présentés, le premier porte sur l'enregistrement des propriétés et l'autre sur

l'accès du public aux informations relatives à l'enregistrement des propriétés. De plus, le Parlement a terminé la révision du projet de loi sur le Compte Unique du Trésor qui redonne vie au compte unique du Trésor et renforce la gestion du trésor et la liquidité dans le secteur public. Le projet de loi relatif aux adjudications publiques est actuellement en cours de modernisation pour être par la suite envoyé, dans sa nouvelle forme, au Parlement. Enfin, un certain nombre de lois sur les taxes, les finances publiques et les douanes sont en cours de modification.

Enfin, parmi les réformes des finances publiques figure un projet exhaustif qui porte sur la préparation et la couverture du Budget, la mise en application du projet de modernisation du Trésor, l'élaboration d'une loi budgétaire moderne, la réforme de l'impôt sur les propriétés, la révision de la structure des tarifs, le développement d'un programme pour la continuité dans le travail et la mise en place d'un système de gestion des donations internationales qui répond aux demandes des donateurs. Par ailleurs, le ministère des Finances entend poursuivre les réformes du secteur financier et des marchés financiers dont les principales portent sur l'augmentation des heures de courtage sur les marchés, la réduction du délai de compensation à deux jours et l'amélioration de l'accès à l'information par le biais de l'affichage des cotations de tous les titres négociables du marché sur le site Internet de la Bourse de Beyrouth. Dans le cadre de ces réformes, le ministère vise à élargir la base des investisseurs en attirant des investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance et la Compagnie Nationale pour la Garantie des Dépôts, à unifier les indicateurs comptables, à élaborer une stratégie de promotion de la bourse de Beyrouth auprès des médias et à mettre en place un système de «livraison contre paiement» en livres libanaises qui sera lancé par la nouvelle émission sur 5 ans. Enfin, et pour soutenir le secteur privé, dont nombreuses réformes sont prévues: la simplification des procédures fiscales, la réduction du nombre d'impôts et de taxes, l'accélération des formalités de dédouanement à travers une informatisation plus importante dans les ports, la réduction des passages douaniers et un recours plus important à l'évaluation des risques dans les procédures de contrôle. Par ailleurs, une loi moderne sur la concurrence devra être ratifiée et une politique de guichet unique pour les PME devra être adoptée. Le programme BADER pour 2007 prévoit d'aider un certain nombre d'investisseurs à démarrer leurs activités et soutenir les universités en vue d'encourager les jeunes investisseurs et entrepreneurs. Le concours BADER pour le plan de travail sera lancé et accompagné d'une campagne publicitaire soutenue tout en poursuivant le traitement des demandes d'aide des investisseurs et la création d'un réseau de jeunes leaders dans le monde des affaires.

Enfin, il est indispensable de mentionner que le ministère des Finances a remporté le prix des Nations Unies pour le Service Public 2007 dans la catégorie «Services dispensés – services aux contribuables». Ce prix est une reconnaissance internationale des efforts de modernisation de l'administration fiscale fournis depuis de longues années. Ce prix représente une motivation supplémentaire pour le ministère afin de poursuivre son programme ambitieux de développement et de modernisation.

Ministre des Finances  
Jihad Azour

## Formation



### Réflexions

Né à l'ombre de 2006, l'hiver 2007 était lourd d'anxiétés, de rumeurs, de prévisions et d'appréhensions pour l'avenir. L'atmosphère de travail au Liban a gagné en complexité aussi bien sur le plan général qu'administratif. Ainsi, les priorités et les projets ont changé et le besoin de réfléchir différemment pour remonter le moral, inciter à l'action et relancer le cycle des activités et de la production est devenu pressant. Malgré les activités locales et régionales, l'Institut à l'instar du pays, respirait des bouffées d'accalmie relative. Un souhait, que notre printemps reflorisse en activités et que notre été porte les fruits d'une vitalité regagnée pour prouver une nouvelle fois, la capacité du Liban à être créatif, productif et clairvoyant. ■

**Jinane Ghanem Doueihy**  
Coordinatrice des programmes de formation

### Formation électronique aux douanes

L'Organisation Mondiale des Douanes a délégué deux experts pour initier les fonctionnaires des douanes libanaises à l'installation et à l'utilisation du système de formation électronique, bientôt utilisé dans la gestion des douanes de par le monde. L'Institut Basil Fuleihan étant le centre régional de formation agréé auprès de l'Organisation Mondiale des Douanes, le programme a été installé au siège de l'Institut où la formation a eu lieu. Des fonctionnaires de l'Administration des Douanes Libanaises ont pris part à la formation pour acquérir les techniques d'utilisation du programme. La session de formation tenue du 23 au 27 avril 2007 a été favorablement accueillie par les participants qui ont positivement évalué la session et la technologie de pointe qui y a été utilisée. De ce fait, le Liban accueillera des stagiaires de pays arabes régionaux qui viendront suivre des sessions de formation à ce programme. ■



### Formation douanière régionale

La coordination entre le Conseil Supérieur des Douanes, l'Organisation Mondiale des Douanes, et l'Institut Basil Fuleihan a donné lieu à une première étape du programme de formation douanière régionale. En effet, trois programmes de formation ont été organisés entre mars et mai 2007 à savoir: la législation douanière -le manifeste-, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme et enfin la formation du formateur. Des experts des administrations de douanes libanaises et mondiales ainsi que des cadres du secteur privé se sont chargés de la formation à laquelle ont participé des fonctionnaires de douanes des pays arabes voisins et de l'Administration des Douanes Libanaises. ■



### Formation informatique: à l'onde des nouveaux programmes



A l'Institut Basil Fuleihan, on sait que les fonctionnaires du ministère des Finances cherchent à renforcer leurs capacités et à développer leurs connaissances en matière de technologie de l'information pour explorer de nouveaux horizons de recherche et faciliter leur vie professionnelle. De ce fait, à peine l'équipe de formation à l'Institut Basil Fuleihan a-t-elle affiché le calendrier de formation aux systèmes informatiques, que plus de 225 fonctionnaires y ont afflué et ont choisi le sujet qui les intéresse. Les sessions de formation ont donc commencé et au lieu de s'achever en deux semaines, les voilà qui s'étendent sur deux mois consécutifs. Les formateurs donnent en effet deux séances par jour, les avant-midi et les après-midi pour servir tous les candidats. En avant, partez... ■

### Gestion du stress au travail

Certaines consignes pour alléger le stress et l'irritation au travail\*:

1. Avoir confiance en soi
2. Apprendre des erreurs
3. Exprimer ses idées
4. S'abstenir de critiquer l'autre et se concentrer sur son attitude
5. Avoir des idées créatives et nouvelles
6. Organiser les travaux, le bureau, le programme, les horaires et les priorités
7. Accepter l'inchangeable et changer l'inacceptable
8. Dire «NON»
9. Bien se renseigner pour ne pas tomber dans l'erreur
10. S'excuser à temps
11. Aborder les sujets difficiles sous un angle nouveau et positif
12. Etre logique dans ses exigences
13. Se fixer des objectifs réalisables
14. Avoir le sens de l'humour
15. Avoir un régime alimentaire sain, bien dormir, faire du sport et se reposer. ■



\* En marge d'une session de formation sur «la gestion du stress au travail» tenue à l'Institut entre le 26 et 28 mars 2007.

### Echange d'expertises avec le centre de formation du ministère jordanien des Finances

Le lancement du centre de formation au ministère jordanien des Finances étant officiellement prévu pour juin 2007, l'Institut Basil Fuleihan, en coopération avec l'ADETEF, a organisé de décembre à mai 2007 une session pour le renforcement des capacités du personnel du centre. En collaboration avec des experts libanais et français, les coordinatrices de formation à l'Institut Basil Fuleihan ont non seulement reçu les

délégations jordaniennes au Liban mais ont également préparé des programmes de formation spécialisés dont: la formation du formateur, la mise en place des plans de formation, la préparation des programmes de formation, la création des équipes de travail, et la préparation des activités médiatiques et de communication. Aux collègues jordaniennes nous souhaitons le plein succès dans leur nouveau centre. ■

## Partenaires de Formation



### Atelier sur la fraude et la vérification des comptes en matière de TVA

Le METAC affilié au FMI a tenu un atelier de travail sur la fraude et la vérification des comptes en matière de TVA (VAT Fraud and Audit Issues) à Beyrouth, en collaboration avec l'Institut Basil Fuleihan. Ont participé à l'atelier tenu du 16 au 18 avril 2007 des responsables d'administrations fiscales de dix pays régionaux, certains appliquant la TVA, d'autres s'appropriant à le faire.

A l'inauguration de la première séance, M. Chawki Hamad, coordinateur de la session, a abordé l'objectif et l'ordre du jour de l'atelier. Il a ensuite présenté M.

Cédric Andrew conférencier chargé d'engagement fiscal et de lutte contre le crime organisé auprès de la direction de la TVA à Londres. Pour deux jours consécutifs, M. Andrew a retracé les différentes stratégies de lutte contre la fraude fiscale notamment la déduction ou le recouvrement de la taxe. Les participants ont insisté dans leurs interventions sur l'importance des sujets abordés et sur leur détermination à acquérir davantage d'expertise dans le domaine de la fraude fiscale. A la fin des conférences, chaque pays pouvait exposer son expérience, répondre aux questions et en débattre.

L'expérience libanaise en matière de lutte contre la fraude fiscale ayant gagné l'intérêt de tous, M. Hamad a dû imparti à la délégation libanaise le temps nécessaire pour détailler son expérience et répondre aux multiples questions du public. A la fin de l'atelier, les participants se sont rendus au siège de la direction de la TVA et ont pris connaissance de son rôle visant à développer les compétences et les capacités des ressources humaines du ministère. ■

**Manal Abdel Samad Najad**  
Bureau du Service aux Assujettis  
Direction de la TVA

### Pays membres du METAC:

L'Afghanistan, l'Egypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, le Soudan, la Syrie et le Yémen.

### Autres pays:

Le Sultanat d'Oman, le Qatar, le Royaume d'Arabie Saoudite.

## Atelier régional sur la gestion de l'eau entre le Liban, la Syrie et la Jordanie

L'atelier régional sur « la gestion de l'eau » au Liban, en Syrie et en Jordanie, s'est tenu sous le parrainage du ministère de l'Énergie et de l'Eau au Liban représenté par son directeur général M. Fadi Komeir, avec la participation du directeur général du ministère de l'Environnement Dr. Berj Hatjian et du représentant de l'ambassadeur du Japon au Liban, l'attaché économique M. Yoshikazu Hasunuma. A l'invitation de LEBA-JICA, rassemblement de fonctionnaires hautement qualifiés de toutes les administrations publiques, l'atelier s'est tenu vendredi 20 et samedi 21 avril 2007 à l'hôtel Kadri, Zahlé.

M. Bassam Jaber a dirigé le dialogue et le débat avec la participation de représentants de la Banque Centrale, du

ministère des Finances, du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Industrie, du ministère de l'Énergie et de l'Eau, du Conseil de la Fonction Civile, du ministère de l'Habitat, des experts en eau des universités libanaises et du secteur public et des délégués de la Jordanie et de la Syrie. Selon le président de l'association au Liban, M. Kamal Mekdad, cet atelier visait à « jeter les fondements d'un système universel capable de répondre aux besoins de



la société en eau». Le premier jour, les participants ont abordé les projets d'irrigation, de barrages, de gestion d'eaux usées et de pluie ainsi que le moyen de préserver la richesse en eau et d'en éviter le gaspillage. Le second jour, l'atelier a donné l'exemple des projets de l'office national du Litani à Kherbet Anafar et du barrage de Keraoun pour la gestion de l'eau dans les pays arabes, notamment dans les trois pays partenaires de JICA. Au

menu: les expériences pratiques dans la gestion des eaux des fleuves en commun entre les trois pays voisins ainsi que les différents moyens de rationner les dépenses en eau d'irrigation et le rôle de JICA dans le renforcement des capacités humaines. Des recommandations ont été publiées à la fin du dialogue et des débats.

Le comité administratif de la ligue de coopération culturelle remercie l'Institut Basil Fuleihan de son accueil pendant les réunions périodiques préparatoires qui ont contribué à la réussite de la session. ■

**Ali Chami**

Comptable de la Direction de la Comptabilité Publique  
Ministère des Finances

## Echange d'expériences administratives et fiscales entre l'Espagne et le Liban

Du 10 au 12 avril 2007, MM. Domingo Carpajo et Louis Peragon du ministère espagnol des Finances sont intervenus au sujet du développement du système fiscal et des politiques fiscales adoptées en Espagne. Ils ont à cet effet donné nombre d'exemples pratiques et détaillé les spécificités de l'Espagne, pays membre de l'Union Européenne et dont les provinces disposent d'une indépendance administrative et fiscale totale. Le débat a porté sur les tâches accomplies par la nouvelle administration fiscale et sur l'aide efficace accordée au contribuable pour éviter les erreurs fiscales.



L'Espagne cherche à promouvoir l'engagement fiscal volontaire et offre de ce fait un panier de services haute qualité, par exemple:

- assurer l'indépendance du Call-Center
- assurer tous les services fiscaux par courriel
- distribuer au contribuable des programmes fiscaux gratuits
- publier les guides et les références de fiscalité
- organiser des campagnes d'informations complètes et organisées

Par ailleurs, les intervenants ont souligné le rôle de l'administration dans la forma-

tion des fonctionnaires et ont expliqué le mode de préparation des programmes annuels comme la mise en place des plans, objectifs, sujets et méthodologies de formation. Encore plus remarquable était l'effort déployé par le ministère espagnol des Finances pour développer une base de données informatiques, effort qui lui a permis de porter le flambeau de l'informatisation afin de faciliter les services rendus au contribuable et de renforcer le contrôle. ■

**Elie Hokeiman**

Directeur de la branche d'obligation fiscale - Baabda

## Nouvelles du Ministère



### Azour: "vous jeunes, soyez la boussole de vos partis"

Le ministre des Finances, Jihad Azour s'est entretenu mardi 24 avril 2007 au Grand Sérail avec un groupe de jeunes activistes du gouvernement de l'ombre, les représentants universitaires, des organisations de jeunes affiliées aux partis et aux courants politiques, et avec l'association LebYouth. Pendant trois heures et demie, le ministre a expliqué les objectifs de Paris III ainsi que les bases de la vision socio-économique du gouvernement. «Le but de cette rencontre est de vous encourager à connaître à fond le dossier économique, à le maîtriser et à en faire une priorité dans le cadre de vos actions. Nous traversons une période

difficile ouverte à plusieurs possibilités, l'avenir du pays repose entre vos mains. Vous êtes la base du changement. Quel que soit le courant ou le parti auquel vous appartenez, soyez-en la boussole et ne vous contentez pas de suivre aveuglément».

Les jeunes participants ont posé des questions sur les taxes, la réforme, la privatisation, la dette, l'investissement, l'administration publique et autre.

Les jeunes ont proposé que la rencontre soit une introduction à «un forum de dialogue économique permettant d'aborder ces questions et problèmes afin de parvenir à une politique économique pour les jeunes».

Le ministre s'est montré disposé à adopter l'idée et l'a relancée disant que «la prochaine réunion serait celle du forum économique». Il a invité les jeunes à constituer des groupes de travail selon les sujets d'intérêt économique et à former un groupe pour contrôler la mise en exécution des réformes prévues à Paris III. ■



### Classement uniforme des activités économiques au Liban

En collaboration avec la direction des recettes, la base centrale de données sur les contribuables et l'Administration Centrale de la Statistique, l'Institut Basil Fuleihan a organisé une série d'ateliers sur «la classification uniforme des activités économiques au Liban» du 11 avril au 11 mai 2007 à Beyrouth et dans les régions. Ces ateliers visaient à expliquer le nouveau système de classification des activités économiques, son importance par rapport à la base statistique nationale et à la catégorisation et modernisation des activités, et à définir la codification et les divisions utilisées, et le moyen d'utiliser le code adéquat lors du classement de l'activité.

Une commission conjointe entre l'Administration Centrale de la Statistique et le ministère des Finances a été formée. Elle comprend Nader Keyrouz responsable du service des statistiques de la production, le statisticien Albert Khalil, Rim Hajj Chehade, directrice du Bureau de la base centrale de données sur les contribuables, et Rana Dakroub, contrôleur. Cette commission se charge de préparer un projet visant à affiner le classement des activités économiques adopté au ministère pour assurer sa conformité avec la classification internationale et la

classification uniforme des activités économiques au Liban tel que prévu par l'Administration Centrale de la Statistique.

**a- La codification en bref:**

Le système détaillé est composé d'une liste exhaustive de catégories ayant un code composé de «un» à «six» chiffres repartis comme suit: titre, partie, groupe, catégorie.

**Le titre** (code composé d'un chiffre) représente le secteur d'activité économique comme l'agriculture, la vente en gros ou en détail, la réparation, l'hôtellerie, la restauration, etc. Chaque titre comprend un nombre de divisions qui varie selon le type de production.

**La partie** (code composé de deux chiffres) représente la première étape de type de production. Par exemple:

«51» pour le commerce en gros et le commerce avec commission à l'exclusion des véhicules moteurs et des motocycles;

«55» pour les hôtels et les restaurants.

**Le groupe** (code composé de 3 chiffres) constitue une branche économique supplémentaire. Par exemple:

«511» pour la vente en gros sur base de contrat, ou contre droits;

«513» pour la vente en gros des produits ménagers.

Les catégories (code composé de quatre chiffres) représentent l'activité économique détaillée. Par exemple:

«5131» la vente en gros des produits textiles, vêtements, et chaussures;  
«5139» vente en gros des produits ménagers.

Le classement en catégories allant jusqu'à quatre chiffres rejoint la classification de l'Administration Centrale de la Statistique ainsi que la classification industrielle internationale de toutes les activités économiques. L'Administration Centrale de la Statistique a ajouté deux chiffres et les catégories ont été détaillées en fonction de la situation économique au Liban. Par exemple:

513101: vente en gros du linge de maison et des outils de couture

513102: vente en gros des vêtements et accessoires

513103: vente en gros des chaussures

513104: vente en gros des accessoires de chaussures

Le choix par une entreprise d'un code déterminé pour un type d'activité donné doit se limiter au code composé de six chiffres sachant que le système adopté

au ministère des Finances (sigtas) interdit actuellement l'utilisation d'un code non composé de 6 chiffres.

#### b- Publier les listes de classification

La publication à travers les médias se fait de plusieurs façons et comprend:

- Internet, notamment le site électronique du ministère qui offre une information complète et accessible, accordant au contribuable l'option de s'enregistrer;
- Des listes de classification imprimées et disponibles auprès de tous les bureaux d'enregistrement. Elles sont publiées par le Bureau de la base centrale de données sur les contribuables et elles ne doivent pas être modifiées en dehors de ce bureau.

#### c- Sources d'information

- Enregistrement par un contribuable au début de l'activité
- Formulaire «9» rempli par le contrôleur à l'étude du dossier d'une entreprise déterminée
- Demandes d'informations envoyées aux contribuables
- Déclaration pour changement d'information (formulaires «4» et «5»)

#### d- Méthode de codification

- D'abord, il faut cerner l'activité et décider s'il s'agit de biens vendus, achetés, semi produits ou entièrement produits..., pour déterminer le titre, la partie, le groupe, la catégorie ou le code du contribuable.

Exemple: des bureaux d'architecture et de génie civile

Classe	Partie	Groupe	Catégorie	Code
K	70-74	742	7421	742101

- Ensuite, accorder à l'activité principale et secondaire une importance particulière si le taux d'activité secondaire dépasse 20% à cause du détail de classification. ■

Contrôleur Mona Rizkallah

### Quel est le rôle du Bureau de la base centrale de données sur les contribuables?

- Ce bureau constitue l'intermédiaire entre le ministère des Finances et l'Administration Centrale de la Statistique. Il prend en charge toutes les demandes de classification des activités et les informations qui leur sont relatives.
- Ce bureau n'est pas autorisé à recommencer une activité d'enregistrement ou à participer à une activité de reclassement ou de mise à jour de l'information. Il doit en effet se contenter de soutenir le processus d'enregistrement notamment celui de classification et de présenter des solutions aux affaires privées.
- Il se charge de la coordination avec les parties concernées pour former les fonctionnaires à bien utiliser le système de classification.

Pour plus d'informations, prière de vous référer au Bureau de la base centrale de données sur les contribuables au numéro: 01-398102.

## Concours au Conseil de la Fonction Publique pour les postes de contrôleur fiscal et de chef comptable à la Direction Générale des Finances

Le Conseil de la Fonction Publique a organisé un concours pour les fonctions de Contrôleur fiscal et Chef comptable à la Direction Générale des finances. Ce concours a commencé le 14 avril 2004 par un questionnaire à choix multiple et sera suivi par des examens écrits pour ceux qui auraient réussi la première étape du concours.

Le concours a eu lieu après modification du mécanisme des examens d'entrée aux fonctions de catégorie 4 comme suit:

**1- Adoption de deux étapes consécutives du concours** pour ne pas mettre le comité d'examen sous stress, rendre le concours plus compétitif et retenir les personnes les plus qualifiées. Dans le questionnaire à choix multiple, les questions varient entre analyse, logique, nouveautés économiques, administration et autres. Ce type d'examens peut être révisé par un nombre très limité de fonctionnaires. Cette étape permet de sélectionner les candidats pour admettre devant le comité d'examen ceux qui ont passé la première étape.

#### 2- Adoption des matières suivantes.

##### La première étape:

Un QCM sur les questions économiques et financières (comme l'analyse financière, les mathématiques financières et la comptabilité générale) les connaissances économiques, juridiques et administratives principales.

##### La deuxième étape:

1. Test sur les lois fiscales:  
Le décret loi numéro 144 du 12/6/1959 et ses modifications (loi de l'impôt sur le revenu).

Loi du 17/9/1962 et ses modifications (impôt sur les fonds bâtis)

Décret loi numéro 147 du 12/6/1959 et ses modifications (les procédures de la collecte directe des impôts et des droits similaires)

Loi sur la TVA numéro 279 du 14/12/2001

2. test de mathématiques financières.
3. test de comptabilité générale, comptabilité des entreprises et comptabilité analytique.
4. test de langue arabe.
5. test de culture générale en français ou en anglais
6. test d'informatique appliquée (Office Automation) avec les programmes et les applications Word et Excel.

Le ministère des Finances -l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances-, en collaboration avec le Conseil de la Fonction Publique, a préparé un guide intitulé «rejoindre l'équipe de travail du ministère des Finances» pour ceux qui désirent s'employer au ministère des Finances. Il détaille les points suivants:

- les conditions de candidature
- comment accéder à la Direction Générale des Finances par voie de concours
- comment se font les nominations dans le cadre de la Direction Générale
- le parcours professionnel
- autres informations utiles

Ce guide est gratuitement distribué à l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances, au ministère des Finances et aux universités qui en ont demandé une copie. ■

## La fonction de comptable à la Direction Générale des Finances

La fonction d'expert comptable à la direction générale des finances est intrinsèquement liée au contrôle et à la collecte de fonds publics et à la gestion des comptes de prêts. En effet le comptable vérifie le montant des fonds réalisés et collectés, et vérifie les différentes étapes précédant la dépense de fonds publics. Il s'assure de la présence d'un crédit de dépenses et de la conformité de la procédure avec les lois et les réglementations en vigueur avant d'engager et de liquider les dépenses. Par suite, il vérifie la dette, sa valeur, son échéance, l'absence de prescription et de liquidation des fonds publics, préserve les éléments de preuve de ces opérations et tient les cahiers de comptabilité. Cette fonction est centrale à la déduction de fonds du budget et au règlement des opérations budgétaires devant être envoyées par les comptables à la cour des comptes. Les conditions imposées par le projet pour accéder à cette fonction revêtent une importance majeure puisque le fonctionnaire devra avoir une licence ou un diplôme en économie, commerce ou comptabilité. Le nombre prévu pour cette fonction dans le cadre de la direction est de /205/ repartis entre les différentes directions et unités régionales.

Par ailleurs les nouveaux fonctionnaires admis au concours pour le poste de contrôleur d'impôts ou de comptable doivent se conformer aux conditions de nomination et cherchent toujours à passer de la fonction de comptable à celle de contrôleur.

Toutefois certains cherchent le contraire, par exemple Youssef Issa, ancien contrôleur qui a voulu devenir comptable à la direction du trésor et de la dette publique.

L'approche de Issa exprime en effet les souffrances d'une large tranche de contrôleurs. Lors de notre entretien il nous a expliqué les raisons qui l'ont amené à prendre une telle décision:

- i. Casser la routine, acquérir de nouvelles expériences pour accomplir à la perfection les tâches quotidiennes et aborder des statistiques, rapports et procédures variés et enrichissants.
- ii. Alléger la pression psychologique et l'effort mental et physique dus au stress professionnel.
- iii. Eviter le contact direct avec les contribuables et les difficultés, pressions et rumeurs auxquelles il ferait face.
- iv. Eviter le coût de transport qu'il assume seul lors de l'exercice de sa fonction.

Les contrôleurs ou les comptables sont très ambitieux et rêvent d'accéder à des postes plus élevés ce qui se reflète positivement sur le travail au niveau du ministère. ■

**Raja Charif**  
direction de la  
comptabilité publique  
**Houda Kilany**  
Contrôleur  
Impôt sur le revenu

## Projets Nouveaux



### Nouvelle publication de guides de formation

- 1) Guide sur le projet de budget de l'Etat
- 2) Guide sur le projet de budget et le règlement du budget dans les institutions publiques
- 3) Imposition et contribution entre les

- 4) cotisations de la sécurité sociale et l'impôt sur le revenu
- 4) Guide des procédures de l'impôt sur les fonds bâtis
- 5) Guide des procédures foncières

Les cinq nouveaux guides préparés par l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances portent sur les sujets suivants:

- Finances et fiscalité
- Douanes
- Propriétés foncières
- Formation et gestion

Ces publications par l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances visent à élargir les connaissances et le savoir-faire des fonctionnaires du ministère

des Finances et de ceux qui profitent de ses services. Elles font suite aux sessions de formation et assurent au stagiaire des références écrites qui lui permettent de revoir les informations acquises lors des sessions de formation. Les nouveaux guides sont publiés en coordination avec les formateurs et les fonctionnaires concernés au ministère des Finances. Une nouvelle série de guides sera publiée périodiquement, ne les ratez pas! ■

## Dossier



### La direction de la TVA fête ses cinq ans

#### Lancez la TVA et elle vous relance...

Slogan que retiennent les Libanais du jour où la TVA a été appliquée. La TVA, quelle polémique! Certains l'approuvent, d'autres s'y opposent et des experts économiques se précipitent aux chaînes télévisées pour l'expliquer. À l'époque, le ministère cherchait d'une part à en simplifier le concept et à le rapprocher le plus possible de l'esprit des citoyens et des contribuables, et d'autre part à paver la voie à sa mise en application au niveau de l'administration.

La direction de la TVA qui a par la suite vu le jour couvre désormais une grande tranche de contribuables. Conçue par 20 fonctionnaires formés pendant dix mois au Liban et à l'étranger pour cerner tous les aspects de la nouvelle taxe, cette

direction comptait à son lancement plus de cent cinquante fonctionnaires appliqués à sa mise en place.

Il a fallu s'écarter de la routine pour comparer la situation actuelle aux débuts et pour mesurer les exploits en comparaison avec les objectifs préétablis.

Ci dessous, un panier de statistiques, chiffres, comparaisons, aspects positifs et négatifs pour prévoir l'avenir et préparer les cinq prochaines années...

#### La direction générale de la TVA, un bref aperçu

La direction générale de la TVA est caractérisée par ce qui suit:

- un temps record de lancement et d'application

- une nouvelle administration jeune, formée et enthousiaste
- des sessions de dialogue, des séminaires et plusieurs rencontres tenues avec les secteurs concernés
- l'informatisation comme outil fondamental pour un lancement réussi et productif
- le recours aux publicités et aux médias pour simplifier le concept et le faire parvenir à une plus grande tranche de consommateurs.

Cette direction s'est heurtée à ses débuts à des entraves qui ont affecté son travail. Certaines ont été réglées, d'autres continuent à exister.

Certains problèmes sont également apparus lors du travail quotidien, comme par exemple:

- Le temps nécessaire pour nommer le cadre administratif, en préciser les

prérogatives, obligations, et rythme de travail d'où l'implication du ministre des Finances et du Directeur des finances dans les moindres détails.

- Le temps nécessaire pour publier les décrets d'application ce qui a déstabilisé l'administration et retardé les réponses.
- Un nombre réduit de fonctionnaires ce qui entravé le travail de certaines administrations qui manquent de spécialistes comme des juristes, statisticiens...
- Les installations logistiques déficitaires au niveau de l'immeuble et affectant la performance des fonctionnaires comme le manque de parkings pour les fonctionnaires et les citoyens, les air conditionnés en panne, la difficulté de réparation en temps opportun à cause de la routine administrative etc.

#### La TVA en chiffres

Collecte de la TVA	Direction Générale	Douanes	Banque Centrale	Total
<i>millions of LBP</i>				
2002 <sup>1</sup>	26,466	729,790	236,502	992.758
2003	31,797	902,967	426,233	1,360,997
2004	29,725	1,248,492	484,981	1,763,198
2005	28,007	1,177,275	488,114	1,693,396
2006	10,937	1,152,687	496,541	1,660,165

<sup>1</sup> L'application de la TVA commence au deuxième mois de 2002.  
Source: ministère des Finances

Direction de la TVA	Nombre de fonctionnaires hommes		Nombre de fonctionnaires femmes		Total	Moyenne d'âge
	Nombre	%	Nombre	%		
Service de législation	13	39	20	61	33	31
Service des opérations	1	5	21	95	22	30
Service d'audit	49	52	46	48	95	31
Service de planification	2	50	2	50	4	36
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>42</b>	<b>89</b>	<b>58</b>	<b>154</b>	<b>32</b>

#### L'avenir de la direction de la TVA

Après avoir parcouru la situation actuelle, il est temps de faire la lumière sur les projets d'avenir.

Une équipe centrale travaille conjointement avec la direction des recettes pour coordonner et échanger les informations visant à passer d'une culture fiscale basée sur les opérations de contrôle à une culture fondée sur l'engagement volontaire. L'objectif principal de cette administration dans l'avenir consiste à développer certaines lois sur les secteurs de ravitaillement international (secteur maritime - le secteur des communications et du courrier...) et le secteur de services (les publicités).

Au niveau des ressources humaines, le département œuvre actuellement avec l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances à former les fonctionnaires au contrôle fiscal en

fonction des secteurs et à publier des guides spécialisés à cette fin.

En conclusion, l'avenir de la direction de la TVA étant directement lié à celui des personnes qui y travaillent, il a fallu se renseigner sur leur avenir, et sur leur relation avec l'administration qu'ils ont contribué à fonder ...

Ambition, croissance et développement sont autant de caractéristiques communes, mais reste encore à maintenir cet enthousiasme, à le préserver et à profiter des expériences pour réaliser les ambitions et développer le travail au sein de l'administration. ■

**Gretta Mhanna**  
(Unité de recherches et d'analyse fiscale)  
**Roula Sila**  
(Présidente du bureau administratif)



## En Bref



### De nouvelles mesures au ministère des Finances

Le ministère des Finances a entamé les travaux de préparation du budget 2008. Le ministre des Finances a ainsi émis une circulaire adressée aux différents ministères et administrations publiques concernées leur demandant de procéder à l'élaboration de leurs budgets respectifs. Le ministre des Finances, M. Jihad Azour, a souligné, lors d'une réunion de coordination qui s'est tenue le 18 mai 2007 au Grand Sérail avec les responsables des administrations publiques, «la nécessité de profiter de cette phase afin de passer d'un budget comptable à un budget de programmes», insistant sur le fait que «le budget doit devenir la concrétisation de politiques claires et l'expression d'une vision sectorielle de sorte à représenter l'un des préludes de la réforme». ■

Par ailleurs, le ministère des Finances a lancé son nouveau centre d'appel mis au service des contribuables et citoyens 7j/7, 24h/24, pour répondre à toutes leurs questions fiscales.

N'hésitez pas à appeler le 04 727 737 !

### Le ministère des Finances présent à l'exposition du livre arabe



Le ministère des Finances était présent à «l'exposition internationale du livre arabe» tenue sous le haut patronage de son excellence M. Fouad Seniora du 13 et au 22 avril 2007 au Biel- Beyrouth.

Les fonctionnaires du ministère ont accueilli à leur stand, un nombre important de visiteurs. ■

### Le ministère des Finances présent au Forum des Métiers

La politique de recrutement du ministère des Finances visant à attirer des jeunes compétent et qualifiés, le ministère était présent au Forum des Métiers de l'AUB qui s'est tenu à Beyrouth le 3 et 4 mai 2007. Pendant deux jours, des fonctionnaires des Directions Générales des Douanes et des Finances ont reçu des étudiants au stand du ministère, les ont initiés à son fonctionnement et à son mode de recrutement et leur ont distribué une série de publications. ■

